

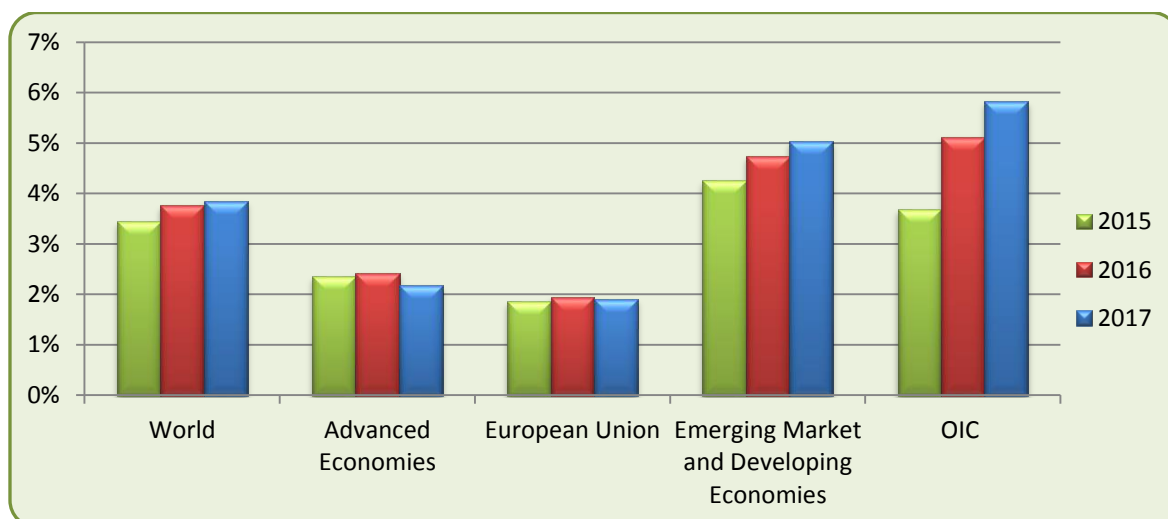
NOTE DU BBC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

Après la crise financière mondiale, les gouvernements ont mis en place des politiques fiscales et monétaires pro-croissance sans précédent afin de soutenir la croissance, la création d'emplois et d'atteindre un ratio viable de dette par rapport au PIB. A la suite de ces mesures, la reprise mondiale se poursuit, mais à un rythme modéré et inégal reflétant un nouveau ralentissement dans les marchés émergents et une reprise faible dans les économies avancées. Ainsi, des incertitudes persistent sur le chemin de la reprise économique.¹

Le FMI prévoit que la croissance mondiale atteindra 3,4% en 2015 et 3,8% en 2016. Les économies avancées devraient se redresser progressivement tandis que les marchés émergents et les économies en développement connaîtront un ralentissement en 2015.²

Malgré une baisse des prix des matières premières, un resserrement des conditions financières mondiales et des taux d'intérêt potentiellement plus élevés, les Etats Membres de l'OIC maintiendront leur niveau de croissance économique au cours des deux prochaines années. Ainsi, il est prévu que le taux moyen de croissance économique des Etats Membres de l'OIC s'accroîtra en 2016 et 2017 pour atteindre 5,1% et 5,8%, respectivement.

Tableau 1: Comparaison des taux de croissance du PIB de groupes de pays choisis



Source: FMI

QUELQUES DONNEES FINANCIERES

- **Actifs des Banques Islamiques**

La valeur actuelle des actifs des Banques Islamiques, sous l'égide du secteur bancaire Islamique et du marché mondial dessukuk, est estimée à plus de 2 000 milliards de dollars américains (taux de croissance annuel composé, TCAC, 2009-2014: 17,3%).³ Il est prévu que l'industrie se développe encore davantage, et que le total des actifs atteigne près de 3

¹FMI, Global Prospects and Policy Challenges, septembre 2015

²Perspectives de l'Economie Mondiale du FMI, avril 2015

³ MIFC Insights Report, The Sustainable Financial System: An Evaluatory Journey, 29 avril 2015, <http://www.mifc.com/>

500 milliards de dollars américains en 2018.⁴ Alors que la finance Islamique continue d'atteindre de nouveaux sommets, cette expansion est complétée par des tendances qui suggèrent que l'industrie évolue vers un écosystème plus profond et plus durable. Les principales tendances qui animent le domaine de la finance islamique comprennent le début historique des émissions sukuk par les gouvernements ainsi que le développement de la finance Islamique dans plus de pays en Afrique et en Europe et vers un écosystème plus durable.⁵

- **Secteur bancaire dans les Pays Membres**

Selon la base de données de la Banque Mondiale, la taille totale du secteur bancaire en tant que pourcentage du PIB est de 270% dans la zone euro, alors que ce ratio est de 72% aux Etats-Unis. Mis à part la Malaisie (114,6%) et le Liban (142,3%), ce ratio est inférieur à 100% pour tous les Etats Membres de l'OCI. En outre, le ratio de 29 des Etats Membres demeure inférieur à 50%.

De la même manière, pour le taux des actifs par rapport au PIB, la moyenne du crédit intérieur fourni par le secteur financier dans les pays membres de l'OCI est bien inférieure à 100%. Le taux de crédit intérieur par rapport au secteur privé en pourcentage du PIB des pays de l'OCI-HIGH⁶ était de 50,7% en 2014, tandis que ce taux pour les pays de l'OCI-LIG était de seulement 18,3% pour la même année. En outre, le taux de crédit intérieur par rapport au secteur privé en pourcentage du PIB pour le reste du monde était de 61,3%, tandis que le taux moyen de l'OCI étaient de 33,2% en 2014.

En tant que segment le plus important de l'industrie mondiale de la finance Islamique, l'actif total du secteur est estimé à environ 1 480 milliards de dollars américains pour le 1^{er} semestre de 2014, et devrait atteindre 1 560 milliards de dollars à la fin de 2014. La taille de l'actif de l'industrie illustre qu'il existe un large fossé entre le potentiel du marché de la finance Islamique et le marché existant. En 2014, le potentiel de la finance islamique au sein de l'OCI devrait atteindre 4 178 milliards de dollars américains en actifs.⁷ Entre 2008 et 2013, le TCAC était de 16,89%. L'industrie a augmenté de 16% en 2013 tandis que les actifs des 1000 premières banques mondiales n'ont augmenté que de 4,9% en 2012 et de 0,6% en 2013.⁸

Par conséquent, il demeure une marge importante de croissance pour le secteur bancaire dans les pays membres de l'OCI. Dans leurs efforts en vue de réaliser ce potentiel de croissance, les pays membres nécessitent des mécanismes de surveillance et de régulation sains et robustes afin d'éviter de possibles turbulences et les distorsions financières au sein du système. A cet égard, les Etats membres ne doivent épargner aucun effort en vue d'améliorer leurs mécanismes de surveillance et de régulations dans le secteur bancaire.

- **Investissement Direct Etranger**

Les flux d'investissement direct étranger (IDE) mondiaux ont chuté de 16% et atteint 1 230 milliards de dollars américains en 2014, principalement en raison de la fragilité de l'économie mondiale, de l'incertitude politique pour les investisseurs et des risques géopolitiques élevés.⁹

⁴ US: Potential Market for Islamic Finance, <http://www.mifc.com/>

⁵ 2014- A Landmark Year for Global Islamic Finance Industry, décembre 2014, MIFC

⁶ Voir l'Annexe 1 pour les groupes de pays

⁷ Thomson Reuters State of the Global Islamic Economy report 2014-2015

⁸ Islamic Financial Stability report 2015, IFSB, mai 2015

⁹ Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2015, CNUCED, juin 2015

Selon le Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2015 de la CNUCED, en raison des perspectives de croissance des Etats-Unis, de effets positifs sur la demande qu'ont eu la baisse des prix du pétrole et une politique monétaire accommodante, et de la poursuite de la libéralisation et de la promotion de l'investissement, le total des flux d'IDE est estimé à 1 400 milliards de dollars américains en 2015, 1 500 milliards en 2016 et 1 700 milliards en 2017.

Le total des flux d'IDE vers l'OCI était de 130 milliards de dollars américains en 2013, alors qu'il était de 145 milliards de dollars américains en 2012. La part des Pays Membres de l'OCI dans les pays en développement et les flux mondiaux d'IDE étaient de 18,6% et de 9,4% en 2013, respectivement. En ce qui concerne la répartition des flux d'IDE dans les pays membres de l'OCI, comme dans d'autres grands agrégats macroéconomiques des pays membres de l'OCI, quelques pays membres attirent la grande majorité des flux d'IDE. Le top 5 des pays de l'OCI avec le plus grand flux d'IDE entrants représentait 46,9% du total des IDE vers les pays de l'OCI, alors que les 10 premiers pays représentaient 68,8%.¹⁰

- **Réserves Internationales (y compris l'or)**

Les réserves internationales mondiales (y compris l'or) sont passées de 7 800 milliards de dollars en 2008 à 12 600 milliards (4 500 milliards pour les pays développés, 8 100 milliards pour les pays en développement) en 2013. Le total des réserves des pays de l'OCI était de 1 900 milliards de dollars américains en 2013. Il était de 1 300 milliards en 2008. Malgré cette augmentation, la part des pays de l'OCI dans le total des réserves des pays en développement a baissé de 26% à 23,1% pendant cette période.¹¹

EFFORTS DE COOPERATION DANS LE CADRE DU COMCEC

La coopération financière est un important domaine de coopération du COMCEC. Les efforts de coopération dans ce domaine sont intensifiés au cours des dernières années. Les efforts au sein du COMCEC sont menés dans le cadre de la coopération entre le Forum des Bourses de Valeur, le Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux et les Banques Centrales et Autorités Monétaires.

- **La Stratégie du COMCEC : Coopération Financière**

La Stratégie du COMCEC, adoptée lors du 4^{ème} Sommet Islamique Extraordinaire en 2012, a identifié la finance comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. La Stratégie détermine « *l'approfondissement de la coopération financière entre les Pays Membres* », comme l'objectif stratégique du COMCEC dans ce domaine. La stratégie considère, « *la Coopération en matière de Réglementation et de Surveillance* », « *les Flux de Capitaux* », « *la Visibilité des Marchés Financiers* », « *Formation, Activités et Statistiques en matière de R&D* », comme les domaines de résultats dans sa section sur les finances et spécifie plusieurs résultats attendus dans chacun d'eux.

- Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC en vue de la réalisation des objectifs de coopération financière, le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération

¹⁰Perspectives Economiques de l'OCI 2014, SESRIC

¹¹Perspectives Economiques de l'OCI 2014, SESRIC

Financière a été établi. Le Groupe de Travail fournit une plateforme pour que les experts des Pays Membres puissent régulièrement discuter de leurs problèmes communs dans le secteur de la finance et partager leurs connaissances et leurs expériences.

La quatrième réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière a été tenue le 19 mars, 2015 à Ankara avec pour thème « *L'Amélioration des Mécanismes de Surveillance dans le Secteur Bancaire des Pays Membres de l'OCI* ». L'étude analytique intitulée « *L'Amélioration des Mécanismes de Surveillance dans le Secteur Bancaire des Pays Membres de l'OCI* » avait été préparée afin d'enrichir les discussions au cours de la réunion. Les « Actes de la quatrième réunion du Groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière » ont également été préparés afin de rendre compte des résultats de la Réunion

En ce qui concerne l'amélioration des mécanismes de contrôle pour un meilleur système bancaire dans les Pays Membres, les participants ont discuté de certaines questions cruciales de politique à la lumière des principales conclusions du rapport de recherche de la réunion et des réponses apportées par les Pays Membres aux questions sur les politiques qui leur avaient été envoyées. En conséquence, le groupe de travail a mis au point les conseils stratégiques suivants :

- *Une stratégie de collecte de données relatives aux risques de crédit doit être développée pour les Pays Membres de l'OCI afin de réduire les risques lors d'épisodes de turbulences économiques. La capacité d'évaluation des risques des Pays Membres de l'OCI devrait également être développée en accord avec les meilleures pratiques internationales.*
- *Un Régime d'Assurance-dépôts efficace pour le Secteur Bancaire doit être développé afin d'atteindre un meilleur degré de stabilité financière et d'inclusion financière.*
- *Un Cadre Réglementaire et de Supervision doit être développé spécifiquement pour les Banques Islamiques afin de pouvoir bénéficier du potentiel de croissance important du Système Bancaire Islamique.*

La Cinquième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière a eu lieu le 15 octobre 2015 également à Ankara sur le thème de « *Systèmes de paiement de détail dans les Pays Membres de l'OCI* ». En ce qui concerne le renforcement des systèmes de paiement de détail dans les Pays Membres, les participants ont évalué certaines questions de politique à la lumière des principales conclusions du rapport de recherche de la réunion et des réponses apportées par les Pays Membres aux questions de politique qui leur avaient été envoyées au préalable. En conséquence, le groupe de travail a mis au point les conseils stratégiques suivants :

- *Accroître la sensibilisation aux avantages des systèmes de paiement de détail modernes à travers un enseignement des bases liées aux contrôles et à la prudence financiers.*
- *Promouvoir une interopérabilité peu coûteuse parmi les systèmes de paiement des pays membres.*

- *Etablir / maintenir un processus de collecte de données sur les systèmes de paiement de l'OCI et un processus de remontée des données dans ce domaine.*

Tous les documents préparés pour les réunions du Groupe de travail sont disponible sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La sixième Réunion du Groupe de Travail sur la coopération financière aura lieu le 17 mars 2016, à Ankara, sur le thème de « Développer des stratégies pour la Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI ». La septième réunion du Groupe de Travail sur la coopération financière septième se tiendra le 20 octobre 2016 à Ankara sur le thème de « L'Architecture Nationale et Mondiale de la Finance Islamique : Problèmes et Solutions Possibles pour les Pays Membres de l'OCI ».

- **Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC**

Le second mécanisme de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projet du COMCEC (GCP). Dans le cadre de la GCP, le Bureau de Coordination du COMCEC accorde des subventions à des projets de coopération émanant des Etats Membres déjà enregistrés auprès du Groupe de Travail sur la Coopération Financière et des institutions de l'OCI qui opèrent dans le domaine de la coopération économique et commerciale. Les projets à financer doivent être conformes aux objectifs et aux principes de la Stratégie.

Après la mise en œuvre réussie du premier appel à projets, le deuxième appel à projets dans le cadre de la GCP-COMCEC a été lancé en septembre 2014. La liste finale de la GCP-COMCEC a été annoncée le 12 février 2015. En ce qui concerne le domaine de la coopération financière, les projets de la Gambie et de la Malaisie intitulés « *Renforcer la Littératie Financière et les Capacités au sujet des Instruments de la Finance Islamique* » et « *Programmes du Renforcement des Capacités des Marchés de Capitaux Islamiques* » ont été sélectionnés. Les deux projets devraient être mis en œuvre et achevés en 2015.

Le BCC a déjà annoncé en septembre 2015 le troisième appel à projets qui sera mis en œuvre en 2016. Dans le cadre du troisième appel, les projets du Cameroun, de la Gambie et du SESRIC ont été retenus. La liste définitive sera communiquée à la mi-janvier 2016.

• **Efforts en cours dans le cadre du COMCEC :**

- **Forum des Bourses des Pays Membres de l'OCI :** La Coopération entre les Bourses a été lancée en 2005 par le COMCEC en conformité avec la décision prise lors de la 20^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu 9 réunions jusqu'à présent. Lors de sa 8^{ème} Réunion, le Forum a demandé au Groupe de Travail sur les Indices de collaborer avec des fournisseurs d'indices et de travailler à la création de sous-indices pour l'Indice S & P Chariah 50 de l'OCI / COMCEC. Le Groupe de Travail sur les Marchés des Produits de Base a également été chargé de se réunir régulièrement par conférences téléphoniques afin de discuter des développements de leurs marchés des produits de base respectifs et de domaines de coopération possibles, tels que le développement de produits ou les produits dérivés Islamiques.

- La 9^{ème} Réunion du Forum a eu lieu le 19 novembre 2015 à Istanbul. Des détails concernant les activités du Forum sont disponibles à l'adresse : www.oicexchanges.org.

- **Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC:** Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le « Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC » a été créé en 2011. Son principal objectif est de soutenir le développement du marché et de renforcer les capacités des autorités de régulation dans la région du COMCEC. Le Forum a tenu 4 réunions jusqu'à présent. Lors de sa troisième réunion, le Forum a proposé d'organiser des programmes régionaux sur les marchés financiers Islamiques, lesquels fourniraient des ressources en matière de formation et de connaissances dans les établissements de formation du marché des capitaux actuels. L'enquête portant sur les systèmes d'information en place au sein de la juridiction des membres de l'OCI, les critères de divulgations liés aux instruments financiers et l'amélioration de la capacité de régulation et de suivi des régulateurs des marchés de capitaux des pays membres a également été le sujet de délibérations.

- La 4^{ème} Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a eu lieu le 19 novembre 2015 à Istanbul. Les participants à la réunion ont examiné les efforts du Groupe de Travail. Des détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum (www.comceccmr.org).

- **Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires** Conformément à la résolution pertinente du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Trois Groupes de Travail ont été établis dans les domaines suivants : Systèmes de Paiement, Règlements Macro-prudentielles et Gestion des Liquidités dans la Finance Islamique.

- La 14^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires de l'OCI a eu lieu les 5 et 6 novembre 2014 en Indonésie. Les participants à la Réunion ont délibéré des développements financiers mondiaux et des chocs potentiels, de politique macroprudentielle efficace, de l'industrie financière Islamique et de normes globales ainsi que de l'importance de la collecte, la compilation, le traitement et la diffusion de données concernant le système bancaire et financier islamique. La 15^{ème} Réunion était prévue les 23 et 24 octobre 2015, mais elle a été reportée à plus tard. Des informations détaillées concernant la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires peuvent être trouvées à <http://www.sesric.org/activities-cb-meetings.php>.

Annexe 1.

Tableau1 : Catégorisation des Etats Membres de l'OIC

CATEGORIES	PAYS	NOMBRES DE PAYS
OIC- Groupe à faible revenu 1045 dollars américains ou moins	Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Comores, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mozambique, Niger, Sierra Leone, Somalie, Gambie, Togo, Ouganda	15
OIC-Groupe à revenu moyen inférieur 1045 à 4125 de dollars américains	Bangladesh, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti Rép. Arabe d'Egypte, Guyane, Indonésie, République kirghize, Mauritanie, Maroc, Nigeria, Pakistan, Etat de Palestine, Sénégal, Soudan, République Arabe Syrienne, Tadjikistan, Ouzbékistan, Yémen	19
OIC- Groupe à revenu moyen supérieur 4 126 à 12736 de dollars américains	Albanie, Algérie, Azerbaïdjan, Gabon, Républiques d'Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Liban, Libye, Malaisie, Maldives, Suriname, Tunisie, Turquie, Turkménistan	16
OIC- Groupe à revenu supérieur 12736 dollars américains ou plus	Bahreïn, Brunei Darussalam, Koweït, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis	7